

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES SOUS LA PRÉSIDENTE D'ABDELMADJID TEBBOUNE

AVANCÉES SUR LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

Page 2

APRÈS SON DOUBLÉ
FACE À AL-KHOR

**BOUNEDJAH
DÉTRÔNE
RONALDO**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5213 | Lundi 24 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ETUSA

**OUVERTURE
D'UNE NOUVELLE
LIGNE MEFTAH-
TAFOURAH**

Page 16

HASSI MESSAOUD

LE 24 FÉVRIER 1971, UNE DATE CLÉ DE LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'ALGÉRIE

Page 5



FORMATION PROFESSIONNELLE

**DES MILLIERS DE NOUVEAUX
STAGIAIRES REJOIGNENT
LEURS ÉTABLISSEMENTS**

Page 3



**LA CNEP-BANQUE LANCE UN PLAN
D'ÉPARGNE**

**«PRO-INVEST»
POUR ACCOMPAGNER
LES PROFESSIONNELS**

Page 4

RÉUNION DU PARLEMENT PANAFRICAIN : L'Algérie saluée pour sa vice-présidence à l'UA

La présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, de la science et de la technologie au Parlement panafricain (PAP), Behdja Lammali, a pris part, samedi à Midrand (Afrique du Sud), à la réunion du bureau élargi du PAP, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de cette réunion, «l'Algérie a reçu les félicitations des participants, à leur tête le président du PAP, à l'occasion de son élection au poste de vice-président de la Commission de l'Union africaine (UA), ce qui reflète la position privilégiée du pays sur la scène continentale», précise le communiqué. S'exprimant à cette occasion, Mme Lammali a estimé que «l'élection de l'ambassadrice Selma Malika Haddadi au poste de vice-présidente de la Commission de l'UA, constitue un apport qualitatif à même de conforter le rôle de l'Algérie au sein des organes de l'UA et de contribuer à la promotion des mécanismes de l'action africaine commune», ajoute la même source. Mme Lammali a, en outre, insisté sur «le ferme engagement de l'Algérie à renforcer sa profondeur africaine», affirmant que l'Algérie «s'est toujours attachée à établir des ponts de coopération et de complémentarité avec les pays du continent».

A ce propos, elle a rappelé «l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'octroyer une contribution volontaire d'un (1) million de dollars au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), en soutien aux efforts visant à consolider la bonne gouvernance en Afrique». Au terme de la réunion, indique le communiqué, Mme Lammali a salué «les efforts du PAP en vue de réaliser le décollage économique et financier du continent et de conforter sa position sur la scène internationale», soulignant l'importance de développer des stratégies efficaces et judicieuses, reflétant les richesses et les grandes capacités de l'Afrique, afin de contribuer à la réalisation des aspirations des peuples africains et de concrétiser leurs ambitions pour un avenir plus prospère. Dans le cadre des débats, «Mme Lammali a protesté contre l'absence de documents en langue arabe, bien qu'elle soit une langue officielle au PAP», réclamant le «respect du multilinguisme». La position de Mme Lammali a bénéficié d'un «large soutien», tandis que «le président du PAP a présenté ses excuses, promettant de résoudre incessamment ce problème», selon la même source. La présence de Mme Lammali à cette réunion s'inscrit dans le cadre de sa participation avec une délégation parlementaire représentant l'APN, aux travaux des assises des commissions permanentes et des réunions préparatoires du PAP, tenus à Midrand du 18 au 28 février 2025, conclut le communiqué.

R.N.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES SOUS LA PRÉSIDENTENCE D'ABDELMADJID TEBBOUNE :

Avancées sur la feuille de route nationale

Hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion du Conseil des ministres marquée par des discussions cruciales concernant plusieurs dossiers stratégiques pour l'économie et l'infrastructure du pays.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Cette réunion a permis de faire un point sur l'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route, en particulier sur trois grands axes. Le premier sujet abordé a été la réduction des délais d'attente des navires en rade. Cette mesure vise à améliorer l'efficacité des ports et à accélérer le traitement des marchandises importées, afin de dynamiser le commerce et la logistique



maritime. Il s'agit d'une initiative essentielle pour optimiser la compétitivité des ports algériens et réduire les coûts liés aux longues attentes des navires. Ensuite, un bilan a été fait sur le pro-

gramme de généralisation du réseau de fibre optique à l'échelle nationale. L'objectif est d'améliorer la connectivité internet à travers le pays, notamment dans les zones rurales et éloignées, afin de soutenir le développement économique et numérique de l'Algérie. Ce projet fait partie d'une stratégie plus large de modernisation des infrastructures de communication et de réduction de la fracture numérique.

Enfin, le dernier point abordé concerne l'évolution de la consommation intérieure des hydrocarbures. La réunion a mis en lumière l'importance de maîtriser cette consommation afin de garantir une gestion plus rationnelle des ressources nationales, tout en favorisant les efforts de diversification énergétique.

À travers ces initiatives, le président Tebboune a insisté sur la nécessité de renforcer l'efficacité des secteurs stratégiques pour répondre aux enjeux économiques et garantir le développement durable du pays.

H.M.

MDN :

Le Général d'Armée Chanegriha préside la cérémonie d'installation du Commandant des Forces aériennes

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a présidé, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation officielle du Général-major Zoubir Ghouila, dans les fonctions de Commandant des Forces aériennes, en remplacement du Général-major Mohamed Laraba, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a présidé, ce dimanche 23 février 2025, la cérémonie d'installation du Général-major Zoubir Ghouila, dans les fonctions de Commandant des Forces aériennes, en remplacement du Général-major Mohamed Laraba», précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée «a observé, à l'entrée du siège du Commandement des Forces aériennes, un moment de recueillement à la mémoire du chahid Amirouche Aït-Hamouda, Commandant de la Wilaya III historique, dont le siège du Commandement est baptisé de son nom», souligne le communiqué.

Le Général d'Armée a, ensuite, «déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du chahid et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada».

Le Général d'Armée a procédé, par la

suite à «l'inspection des Carrés des cadres et personnels du Commandement des Forces aériennes, alignés au niveau de la place d'arme, avant d'annoncer l'installation officielle du Général-major Zoubir Ghouila, dans les fonctions de Commandant des Forces aériennes, en remplacement du Général-major Mohamed Laraba». «Au nom de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 17 février 2025, j'installe officiellement le Général-Major Zoubir Ghouila, dans les fonctions de Commandant des Forces aériennes, en remplacement du Général-major Mohamed Laraba». «Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution», a-t-il indiqué. Le Général d'Armée a présidé, ensuite, la cérémonie de passation du drapeau national et signé le procès-verbal de passation de pouvoir.

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces aériennes, il a prononcé une allocution d'orientation, qui a été diffusée par visioconférence à toutes les Unités des Forces aériennes, dans laquelle «il a fait mention des exploits de la diplomatie algérienne qui ont été réalisés à la faveur des orientations judicieuses de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au double plan régional et international». «En cette occasion, je

tiens à saluer la dynamique active que notre diplomatie a enregistré récemment, en exécution des orientations judicieuses de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Celle-ci ayant permis à l'Algérie de renforcer sa présence au niveau continental et international, à travers un activisme remarquable au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non permanent, mais également à travers l'augmentation de sa représentativité au sein des mécanismes et organismes de l'Union africaine, et ce, en considération de l'importance accordée par notre pays à sa profondeur africaine», a-t-il souligné. «Dans cette même optique, la diplomatie militaire a enregistré une forte dynamique, traduite par l'accueil de nombreuses délégations militaires étrangères de haut niveau, et des visites effectuées dans plusieurs pays, dans le cadre des efforts de raffermissement des relations de coopération bilatérale et multilatérale avec les armées amies, de nature à renforcer notre appareil de défense et lui permettre de relever les défis sécuritaires qui s'imposent à notre pays, à l'aune des changements géopolitiques que connaît notre sous-région», a ajouté le Général d'Armée Chanegriha.

Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée Chanegriha «a souhaité à l'ensemble des personnels du Commandement des Forces aériennes plein de réussite dans l'accomplissement de leurs nobles missions nationales, au service de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie, et ce, avant de suivre les interventions et écouter les préoccupations des cadres», conclut le communiqué.

R.N.

GOUVERNEMENT, SYNDICAT ET PATRONAT (TRIPARTITE)

Le Président de la République veut relancer la démarche

La nécessité de reconduire le dialogue social s'impose dans le contexte actuel. Rien ne peut exclure la tenue d'une telle initiative dans le cadre d'un examen minutieux de la situation économique et sociale du pays.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Même si aucune date n'a pas été retenue pour le moment, le Président de la République a pris l'engagement de relancer la dynamique de dialogue social face aux attentes des travailleurs, le nouveau cadre de développement économique et l'amélioration du climat d'investissement dans le pays. L'UGTA qui compte désormais se réorganiser autour d'un nouveau profil syndical a mis en exergue « la nécessité d'un dialogue syndical pour mieux cerner les problèmes et de trouver les solutions en réorganisant les priorités des questions économiques et sociales ».



La centrale syndicale a appelé les autres syndicats à « adhérer au processus du dialogue social, clé de voûte de toute action syndicale crédible et efficace ». Il est question également de mettre au point une feuille de route pour trouver des solutions aux conflits sociaux, les questions pendantes sur le plan des acquis des travailleurs, les projets futurs sur l'amélioration de l'investissement avec en

parallèle les répercussions de ces projets sur le plan social. De son côté, le gouvernement entend insuffler une amorce à la démarche de tripartite en préparant le terrain sur ces questions. Hormis la revalorisation salariale qui a été une décision prise et concrétisée par l'engagement du Chef de l'Etat, il est question de revoir le chapitre des aides sociales, les actions de solidarité et l'amélioration du pouvoir

d'achat des travailleurs en accentuant la priorité des couches précaires. La promesse de faire augmenter le SNMG par le premier magistrat du pays sera prise dans un cadre où le partenaire social sera associé du moment que cette nécessité est devenue une urgence pour l'ensemble de la corporation syndicale. Le dossier sur la création de l'emploi avec la mise en perspective de pôles économiques régionaux spécifiques est également un point qui sera retenu dans une discussion tripartite. La relance du dialogue avec le patronat est l'autre chantier qui sera mis en exergue dans le cadre des pourparlers habituels. Contrairement aux réunions classiques où chaque camp tenait à faire valoir sa position, les organisations patronales qu'elles soient publiques ou privées étaient appelées à fixer leur priorité. Les secteurs importants tels que l'industrie, le bâtiment, l'énergie, la manufacture et les services sont les plus invoqués dans le futur conclave qui devra statuer sur la participation de tous les investisseurs dans le nouveau cadre de la loi sur l'investissement national.

F.A.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des milliers de nouveaux stagiaires rejoignent leurs établissements

Des milliers de nouveaux stagiaires ont rejoint, hier dans l'Ouest du pays, les établissements de formation professionnelle, au titre de la session de février 2025, qui a vu l'introduction de nouvelles spécialités adaptées au marché du travail et à la dynamique économique de chaque wilaya. A Oran, le coup d'envoi de cette session a été donné depuis l'Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) Oran-Est «Chahid Khedari Hassani», sous la supervision du wali, Samir Chibani. Selon le directeur de la Formation professionnelle de la wilaya, Nouredine Aïmar, pas moins de 8.300 stagiaires ont rejoint les établissements du secteur, avec l'ouverture de trois nouvelles spécialités en apprentissage, à savoir l'aquaculture, la réparation des filets de pêche (ramendage) et l'aquaculture en bassins. Lors de cette cérémonie, cinq conventions de coopération et de partenariat ont été signées entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) et plusieurs établissements, notamment l'Observatoire national du tourisme et de l'hôtellerie, l'entreprise publique économique Rail-Logistics Pôle Oran, la Société nationale des peintures, l'Ecole nationale polytechnique Maurice Audin d'Oran et l'Institut national algérien de la propriété industrielle. Ces accords visent à accueillir des stagiaires, recycler les travailleurs au sein des établissements de formation et accompagner les porteurs de projets du secteur. Dans la wilaya de Tlemcen, plus de 9.240 nouveaux stagiaires, répartis sur 197 spécialités, ont rejoint les établissements de formation professionnelle. Pour cette session, six nouvelles formations ont été ouvertes, à savoir exploitation des stations de dessalement d'eau de mer, moulage et ferrailage, réalisation du

béton, mise en œuvre du ferrailage en construction, technicien en chimie et pizzaiollo, selon la direction du secteur. A Mostaganem, cinq conventions de coopération ont été conclues entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des entreprises économiques, en marge de l'ouverture officielle de la session de février, qui s'est déroulée en présence des autorités locales au centre de formation professionnelle et d'apprentissage «Benamer Mohamed», dans la commune de Mazaghran. Ces conventions impliquent des entreprises telles que Adouane pour les produits chimiques, Berrahal pour le raffinage du sucre, l'Etablissement public de gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC-CET), l'Inspection des sections des douanes et l'Association nationale de l'Union de la jeunesse algérienne. Dans cette wilaya, 4.025 nouvelles places pédagogiques ont été ouvertes dans diverses spécialités et modes de formation. En outre, trois nouvelles formations ont été introduites dans les domaines de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, la fabrication de fromages et le tourisme et agences de voyages. Dans la wilaya de Mascara, les établissements de formation ont accueilli 5.600 nouveaux stagiaires, selon le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Abdelkader Thabti. Cette session a été marquée par l'introduction de cinq nouvelles formations en hôtellerie option hébergement, confection industrielle, techniques d'utilisation des équipements audiovisuels, voiries et réseaux divers et nouvelles techniques d'irrigation agricole. Dans la wilaya d'Aïn Témouchent, 4.553 nouveaux stagiaires ont intégré les établissements de formation pour cette session de février, avec l'introduction de trois nouvelles spécialités : la cuniculture (élevage

de lapins), le recyclage des déchets et la maintenance des piscines. A Tissemsilt, environ 1.800 nouveaux stagiaires ont rejoint les établissements de formation professionnelle, lors du lancement de cette nouvelle session qui s'est déroulé sous la supervision du wali, Bouzaid Fethi, à l'Institut spécialisé de formation professionnelle «Chahid Tadjeddine Hamid Abdelwahab», où une convention de partenariat a été signée avec la Direction des équipements publics pour la formation pratique des stagiaires. A Relizane, environ 10.700 stagiaires, dont plus de 2.200 nouveaux inscrits, ont rejoint leurs établissements de formation pour cette session de février. Le coup d'envoi a été donné par le Secrétaire général de la wilaya, Dagha Laâribi, à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle «Amer Amara Djillali» de la localité de Bendaoud. Cette session a été marquée par l'introduction d'une nouvelle spécialité, à savoir technicien supérieur en hôtellerie. Dans la wilaya de Nâama, le lancement de cette session a été marqué par l'ouverture d'un Centre de développement de l'entrepreneuriat au sein de l'Institut spécialisé de formation professionnelle de Nâama, offrant aux porteurs de projets issus des établissements de formation de la wilaya, l'opportunité d'accéder à une formation spécialisée et à un soutien financier via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade). La session a enregistré l'inscription de 2.245 nouveaux stagiaires dans divers modes de formation, répartis entre 15 établissements. De plus, trois nouvelles spécialités ont été introduites : technicien en chimie, opérateur en projection audiovisuelle et préparation de pâtisseries au chocolat et biscuits. Deux conventions de coopération

ont également été signées entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, la Direction de l'environnement et la Conservation des forêts de la wilaya de Nâama pour renforcer l'accompagnement des postulants de formation dans les métiers liés à ces secteurs. Dans la wilaya de Tiaret, 4.262 stagiaires, dont 3.791 nouveaux inscrits, ont rejoint leurs établissements, répartis sur 29 centres de formation et 184 spécialités, dont plusieurs nouvelles telles que : agent de prévention et de sécurité, aquaculture en bassins, production d'aliments pour animaux et assistant en médias et communication. A Saïda, cinq conventions ont été signées pour la formation des jeunes dans plusieurs spécialités professionnelles entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et plusieurs établissements, dont le Centre psychopédagogique de la commune de Aïn El-Hadjjar, l'Office du complexe omnisports «Moudjahid Saïd Amara», l'Entreprise des eaux minérales de la commune de Ouled-Brahim, l'Inspection des sections des douanes et l'hôtel El Fourssane de Saïda. Le coup d'envoi de cette rentrée, supervisé par le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, depuis le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage «Guerina Badra» au chef-lieu de la wilaya, a vu l'inscription de 1.900 nouveaux stagiaires. A Sidi Bel-Abbès, le wali a supervisé le lancement de la session de février 2025 depuis l'Institut national spécialisé de formation professionnelle «Chouti Djillali» dans le chef-lieu de la wilaya. Cette session a enregistré l'inscription de 3.147 nouveaux stagiaires et l'ouverture d'une nouvelle spécialité en fabrication de selles pour chevaux, introduite au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage «Zagoug Mehadjji», dans la commune de Belarbi.

PROJET DE LOI SUR LES MINES:

un levier pour dynamiser le secteur et attirer les investissements

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi régissant les activités minières constituait un levier essentiel pour dynamiser le secteur et favoriser des partenariats nationaux et internationaux.

S'exprimant lors de l'ouverture de la 3e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal, Steel and Mining Algeria Expo 2025), Mme Tafer a souligné que cette nouvelle législation, en parallèle de la loi sur l'investissement, offrirait plusieurs avantages en matière de transfert de technologies, de concrétisation de projets d'investissement et de développement du secteur.

A souligner que le projet de loi régissant les activités minières, approuvé le mois courant en Conseil des ministres, présidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, après large consultation, est un texte «capital» pour dynamiser le secteur minier algérien en garantissant la transparence et un climat favorable aux investisseurs, dans le strict respect des normes écologiques.

Ce projet de texte, adopté après avoir été enrichi et complété en tenant compte des orientations formulées par le président de la République, s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation du secteur des mines, en misant sur trois axes majeurs : l'attractivité pour les investisseurs, le respect des normes écologiques et la préservation des ressources pour les générations futures.

Après son adoption par le Conseil des ministres, le projet de loi sera soumis aux deux chambres du Parlement pour débat et examen. Son entrée en vigueur devrait marquer un tournant pour l'Algérie, qui ambitionne d'être un acteur minier majeur et d'attirer des investissements potentiels tout en protégeant son patrimoine minier.

S'agissant de l'évènement, Mme Tafer a indiqué que «ce salon, en phase avec les orientations économiques du pays, constitue un espace de coopération privilégiée entre les opérateurs et professionnels du domaine», mettant en avant la participation notable d'exposants venus de Chine, d'Inde, de Russie, de Turquie et de Tunisie.

Elle a également mis l'accent sur les projets structurants en cours de réalisation dans le secteur minier, notamment le mégaprojet du phosphate intégré de Tébessa, le projet du gisement de Gara Djebilet et l'exploitation du plomb-zinc à Oued Amizour.

Mme Tafer a souligné que des moyens importants étaient mobilisés pour le développement du secteur et la diversification de l'économie nationale.

Le 3e Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers, qui se tient du 23 au 26 février au Palais des expositions, a été inauguré en présence des ambassadeurs d'Inde, d'Espagne et d'Afrique du Sud. L'évènement rassemble près de 70 entreprises algériennes et 120 sociétés étrangères, issues notamment de cinq pays, avec la Chine comme invitée d'honneur. Le programme prévoit également des ateliers interactifs et des rencontres destinées à favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les participants.

R. N.

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DES PORTS ALGÉRIENS :

Mise en place d'un système de travail 24/7

Hier, dimanche 23 février 2025, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination dédiée à l'avancement de la mise en œuvre de la nouvelle directive gouvernementale relative à l'extension des heures d'opération dans les ports économiques du pays.

PAR ROSA CHAOUI

Cette initiative s'inscrit dans les efforts du gouvernement algérien pour renforcer l'efficacité des infrastructures portuaires et stimuler l'économie nationale, conformément aux instructions du Président Abdelmadjid Tebboune. L'objectif principal de cette mesure est d'assurer un fonctionnement continu des ports, sans interruption, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin de faciliter les échanges commerciaux et de dynamiser les activités économiques. Lors de cette réunion, des discussions ont été menées sur les actions prises pour mettre en œuvre ce système, telles que le renforcement des ressources humaines et des équipements, ainsi que l'introduction de technologies de surveillance modernes pour garantir des opérations portuaires sans faille.

Des mesures concrètes pour une mise en œuvre efficace

Le ministre Sayoud a insisté sur la nécessité de respecter scrupuleusement la directive, avec un objectif de mise en œuvre avant la fin du mois de février 2025. Il a souligné que la réussite de cette initiative dépendra de l'engagement collectif des acteurs portuaires, les appelant à travailler de manière collabo-



native pour atteindre cet objectif ambitieux. La continuité du travail, même pendant les jours fériés, et une gestion optimisée des ressources humaines et matérielles, ont été soulignées comme des priorités.

Impact attendu sur l'économie nationale

Le ministre a précisé que cette réforme vise non seulement à renforcer l'efficacité des ports mais aussi à soutenir les objectifs de développement économique de l'Algérie, en améliorant la fluidité du commerce international. L'application de ce système de travail continu permettra de répondre à la demande croissante de services portuaires et de renforcer la compétitivité des ports algériens sur le marché mondial.

Vers une coordination optimisée entre les acteurs du secteur

Dans le cadre de cette réforme, des instructions ont été données pour accélérer le traitement des navires et assurer une coordination optimale entre

les opérateurs portuaires et les différents intervenants du secteur. Les directeurs des transports et des établissements portuaires sont responsables de suivre quotidiennement la mise en œuvre des actions et de soumettre des rapports d'évaluation à la direction centrale chaque semaine.

Une vision stratégique pour l'avenir

En conclusion, le ministre des Transports a exprimé sa confiance dans le succès de cette réforme, qui devrait non seulement contribuer à la modernisation des infrastructures portuaires mais aussi stimuler l'économie algérienne. Ce système, axé sur l'efficacité, la continuité et la durabilité des opérations portuaires, est vu comme un pilier important pour le développement du commerce extérieur et la compétitivité des ports d'Algérie à l'échelle internationale. Les mois à venir seront décisifs pour évaluer l'impact de cette mesure ambitieuse sur la gestion des ports économiques et sur l'économie nationale dans son ensemble.

R. C.

LA CNEP-BANQUE LANCE UN PLAN D'ÉPARGNE

«PRO-INVEST» pour accompagner les professionnels

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'un plan d'épargne «PRO-INVEST», destiné aux professionnels, leur permettant de financer leurs projets d'investissement tout en bénéficiant d'une épargne rémunérée.

«Accessible à tous les professionnels, qu'ils soient déjà en activité ou en phase de lancement», ce dispositif propose «une solution en deux étapes combinant épargne progressive et financement avantageux».

«La première phase, d'une durée de 60 mois renouvelable, permet aux souscripteurs de constituer une épargne rémunérée grâce à des versements réguliers ou ponctuels, à partir de 10 000 DA par mois. Cette épargne est exonérée de frais de gestion et offre une

grande flexibilité dans les modalités de dépôt des fonds», précise-t-on de même source, A l'issue de cette période, les souscripteurs «peuvent accéder à un financement privilégié pour réaliser leurs projets professionnels».

Ce financement couvre divers investissements nécessaires, tels que l'acquisition d'équipements, l'achat ou l'aménagement de locaux, ainsi que le renforcement du fonds de roulement.

Le montant des prêts varie en fonction du secteur d'activité, pouvant atteindre 50 millions DA pour les professionnels de santé et 15 millions DA pour les autres secteurs. «PRO-INVEST» offre des conditions de financement attractives avec un taux d'intérêt réduit de 0,25 % par rapport aux conditions standards, l'exonération des frais de gestion et une durée de remboursement flexible,

allant de 3 à 10 ans. De plus, des facilités supplémentaires sont proposées, telles que la possibilité de différer le remboursement et d'allonger la période d'utilisation du crédit, selon la banque. Pour souscrire à «PRO-INVEST», il suffit de se rendre dans une agence CNEP-Banque avec les documents requis, notamment une preuve d'autorisation d'exercice professionnel et des justificatifs financiers.

A travers cette «nouvelle opportunité», La CNEP-Banque «enrichit son offre dédiée aux entrepreneurs et réaffirme son engagement auprès des entrepreneurs en leur offrant une solution performante et adaptée à leurs besoins, pour soutenir le développement et la pérennité de leur activité», ajoute la CNEP.

R. N.

HASSI MESSAOUD :

Le 24 février 1971, une date clé de la souveraineté énergétique de l'Algérie

Champ pétrolier le plus important du pays en termes de réserves et de volumes de production, Hassi Messaoud avait rendez-vous avec l'histoire le 24 février 1971 avec l'annonce par l'Etat algérien de la nationalisation de ses ressources en hydrocarbures, un événement qui reste gravé dans la mémoire d'Abdelaziz Krissat, l'un des jeunes ingénieurs de Sonatrach qui ont eu une contribution au recouvrement d'une grande partie de la souveraineté nationale sur les richesses du pays.

Chef de base à la Direction des services pétroliers (DSP), M. Krissat a souligné à l'APS que ce gisement pétrolier était au cœur de l'enjeu du succès opérationnel de la nationalisation, et relaté comment les travailleurs, techniciens, ingénieurs et cadres de Sonatrach avaient pu, avec compétence et professionnalisme, assurer la continuité de la production et le bon fonctionnement des installations après le départ des étrangers, quelques semaines seulement après la décision de nationalisation prise par le défunt président Houari Boumediene.

A la veille de cette annonce, qui a eu un retentissement international, le vaste champ pétrolier de Hassi Messaoud avait deux districts, «Hassi Messaoud Nord» et «Hassi Messaoud Sud», où opéraient des compagnies algériennes (Sonatrach), françaises ainsi que des entreprises mixtes, conformément aux accords d'Evian 1962.

Outre Sonatrach, fondée en 1963, ces sociétés comprenaient l'entreprise mixte Algérie recherche et exploitation du pétrole (Alrep),

la Compagnie française des pétroles en Algérie (CFPA) ainsi que la Société nationale de recherche et d'exploitation du pétrole en Algérie (SN Repal).

M. Krissat, spécialiste du forage et de la production, note que la majorité des travailleurs des sites pétroliers de Hassi Messaoud n'avaient eu vent de la décision de nationalisation que 24 heures après son annonce à Alger par le président Houari Boumediene, lors du 15e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs Algériens (UGTA). Cela s'expliquait, dit-il, par l'isolement des installations de production pétrolière, leur éloignement les unes des autres, ainsi que la faiblesse de la couverture radio à l'époque.

L'annonce de la nationalisation, qui a pris le monde de court, faisait suite au refus de la partie française de répondre aux demandes algériennes lors des négociations visant à réviser les redevances pétrolières payées par la France. L'Algérie a décidé de proclamer sa pleine souveraineté sur ses ressources en hydrocarbures et les mettre au service du développement économique et social du pays.

Ce pas stratégique, qui est entrée en vigueur immédiatement, a entraîné une augmentation de la participation algérienne à 51% dans toutes les compagnies pétrolières françaises, garan-



tissant ainsi un contrôle effectif. Il a également conduit à la nationalisation des réserves de gaz naturel, du transport et de l'ensemble des pipelines situés sur le territoire national.

Sur le terrain, cette décision historique s'est traduite par des responsabilités et des défis encore plus importants pour les travailleurs du secteur, notamment après le départ des cadres étrangers, au moment où la majorité des employés algériens étaient de jeunes techniciens et ingénieurs fraîchement diplômés de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et de l'Institut national des hydrocarbures, nouvellement créés. «Nous étions jeunes à l'époque. J'avais seulement 26 ans avec trois ans d'expérience après avoir été diplômé de l'IAP en 1968. Nous devons assumer nos responsabilités», se souvient M. Krissat, ajoutant que «l'amour de la patrie était un élément essentiel pour relever ce défi». Au fil des semaines, Sonatrach a progressivement déployé ses cadres et ingénieurs pour superviser les différentes unités du champ de Hassi Messaoud en prévision du départ des étrangers, et ce jusqu'au 1er mai 1971 qui a été une date déci-

sive dans le processus de nationalisation des hydrocarbures, voire encore plus importante que le 24 février, selon M. Krissat. «Ce jour-là, la CFPA a décidé de retirer tous ses travailleurs français des sites de production. A partir de ce moment, nous, Algériens, avons dû assumer l'entière responsabilité de la gestion des installations. Nous n'étions plus de simples superviseurs, mais bien des gestionnaires directs», explique-t-il, ajoutant que le personnel algérien devait alors assurer le fonctionnement des appareils de forage, gérer la production et garantir la continuité des opérations. Le succès du processus de nationalisation n'aurait pas été possible sans l'engagement exemplaire des travailleurs algériens, malgré les conditions de travail difficiles et les défis techniques rencontrés, souligne encore M. Krissat, relevant également le rôle clé joué par les jeunes du service national ayant une formation technique, et de nombreux autres ingénieurs et techniciens promus pour occuper de nouveaux postes de responsabilité, avec l'appui des instituts spécialisés notamment les annexes de l'IAP. «Bien que nous n'avions

pas la même expérience que nos prédécesseurs, nous avons progressivement surmonté les difficultés. Il y a eu quelques retards dans les opérations de forage, ce qui était normal, mais la production ne s'est jamais arrêtée», assure-t-il.

Aujourd'hui, l'ancien ingénieur de Sonatrach appelle les nouvelles générations de travailleurs du groupe et de ses filiales à préserver l'héritage laissé par leurs prédécesseurs en termes d'expertise et d'expérience, notamment ceux qui ont contribué à la nationalisation, tout en veillant à transmettre ce savoir-faire aux jeunes. Il insiste également sur la nécessité de relever le défi de la bonne gouvernance. M. Krissat, qui a occupé pendant plusieurs années le poste de P-dg de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), souligne les défis actuels de l'Algérie dans le domaine de l'énergie. Il met particulièrement en avant l'importance d'investir dans les technologies et l'innovation, saluant les efforts du pays pour diversifier son mix énergétique en promouvant les énergies renouvelables à travers plusieurs projets ambitieux.

R.N.

Une initiative de l'Union des commerçants pour soutenir le pouvoir d'achat des Algériens pendant le Ramadan

L'Union générale des commerçants et artisans algériens a récemment lancé une initiative importante en vue de soutenir les citoyens pendant le mois sacré du Ramadan. L'objectif est de réduire les prix des produits de consommation courante, afin de rendre ce mois de jeûne plus accessible aux familles algériennes et de contribuer à la stabilité économique du pays.



INDUSTRIE

Lancement d'un réseau national de fabricants locaux de pièces de rechange automobiles

Une initiative de l'Union des commerçants pour soutenir le pouvoir d'achat des Algériens pendant le Ramadan



L'ouverture de ces marchés est une mesure qui permet de rapprocher les produits des citoyens et d'éviter les longues distances qui peuvent freiner l'accès à certaines denrées alimentaires. Ces marchés, ouverts directement dans les quartiers et villes, sont aussi une manière de renforcer la solidarité locale et de favoriser l'achat direct auprès des commerçants.

Une vision à long terme : solidarité et régulation du marché

L'initiative ne se limite pas uniquement à une action ponctuelle pendant le mois de Ramadan, mais s'inscrit également dans une volonté plus large de réguler le marché et de promouvoir une culture de solidarité. Issam Badrissi a précisé que l'objectif ultime est de faire de ce mois béni un véritable moment de cohésion sociale. Les commerçants, en s'engageant activement dans cette initiative, participent à la construction d'une société plus juste, dans laquelle l'entraide et la solidarité priment sur la recherche du profit. Badrissi a également salué les efforts du Conseil de la rénovation économique algérien, une autre initiative visant à garantir des produits à des prix compétitifs et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Il a insisté sur le rôle crucial de la coopération entre tous les acteurs économiques, notamment les producteurs, les commerçants et les autorités publiques, pour que cette initiative connaisse un réel succès.

Les défis à relever

Malgré l'optimisme autour de cette initiative, plusieurs défis restent à relever. La régulation des prix, la gestion de l'approvisionnement et la lutte contre la spéculation sont des éléments clés qui détermineront le succès de la campagne. Les autorités devront veiller à ce que les prix demeurent compétitifs tout en garantissant la qualité des produits proposés. De plus, la gestion des stocks et des flux de marchandises devra être particulièrement rigoureuse afin d'éviter les ruptures de stock, un problème récurrent lors des périodes de forte demande. Un autre défi réside dans la mobilisation de tous les commerçants et producteurs pour assurer une participation massive à cette initiative. Si certains commerçants se montrent déjà enthousiastes à l'idée de contribuer à l'effort



collectif, d'autres pourraient être réticents, notamment face à la réduction des marges bénéficiaires. Cependant, la participation à cette campagne représente aussi une opportunité pour les commerçants de renforcer leurs liens avec les consommateurs et de promouvoir leur engagement envers la communauté.

Une opportunité pour renforcer l'économie locale

Cette initiative ne se limite pas uniquement à un soutien immédiat aux citoyens pendant le mois de Ramadan, mais constitue aussi une opportunité pour renforcer l'économie locale. En encourageant la production et la consommation de produits locaux à des prix abordables, l'Union des commerçants cherche à dynamiser le marché intérieur et à réduire la dépendance de l'Algérie vis-à-vis des importations. Cela pourrait avoir des effets bénéfiques à long terme, notamment en termes de création d'emplois et de développement des petites entreprises

locales. Le succès de cette initiative pourrait également inspirer d'autres pays à adopter des politiques similaires pour soutenir leurs populations pendant les périodes de forte demande, notamment pendant les fêtes religieuses et les événements spéciaux. En ce sens, l'exemple de l'Algérie pourrait jouer un rôle de modèle dans la région.

une initiative de solidarité collective

En conclusion, l'initiative de l'Union des commerçants et artisans algériens constitue une action importante visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens algériens pendant le mois de Ramadan. En offrant des produits de consommation courante à des prix réduits et en ouvrant des marchés de proximité, cette démarche vise à renforcer la solidarité nationale et à promouvoir une économie plus stable et plus solidaire. Bien que des défis subsistent, l'engagement des commerçants et des producteurs ainsi que la coopération entre tous les acteurs écono-



miques seront les clés de la réussite de cette initiative. Ainsi, cette campagne symbolise une nouvelle forme de responsabilité col-

lective et de solidarité, qui pourrait bien avoir un impact durable sur la société algérienne et son économie.

L'Union générale des commerçants et artisans algériens a récemment lancé une initiative importante en vue de soutenir les citoyens pendant le mois sacré du Ramadan. L'objectif est de réduire les prix des produits de consommation courante, afin de rendre ce mois de jeûne plus accessible aux familles algériennes et de contribuer à la stabilité économique du pays.

Cette démarche, soutenue par plusieurs acteurs économiques et institutionnels, s'inscrit dans un effort de régulation des marchés et de promotion de la solidarité nationale.

Une initiative pour alléger le fardeau économique

Dans le cadre de cette initiative, le secrétaire général de l'Union des commerçants et artisans, Issam Badrissi, a précisé que cette campagne vise à soutenir le pouvoir d'achat des Algériens, particulièrement vulnérable pendant le mois de Ramadan, où la demande en produits alimentaires et autres biens de consommation connaît une hausse significative. Il a souligné que la solidarité et la responsabilité sont les

valeurs fondamentales de cette initiative, dont le slogan est « Ramadan : Responsabilité, engagement et solidarité ». Cette démarche est également en ligne avec les efforts du ministère du Commerce pour maintenir une régulation efficace du marché intérieur.

La question du pouvoir d'achat est un enjeu majeur pour les citoyens algériens, en particulier en période de Ramadan, où les dépenses liées à la préparation des repas, aux cadeaux et aux autres besoins saisonniers augmentent. Pour faire face à cette situation, l'Union des commerçants a appelé les commerçants algériens à participer activement à la campagne en proposant des produits de consommation courante à des prix réduits. Ces prix devront être suffisamment bas

pour permettre à tous, même aux ménages les plus modestes, d'accéder aux biens nécessaires pour le mois sacré.

Des marchés de proximité pour un approvisionnement quotidien

Pour assurer la réussite de cette initiative, environ 600 marchés de proximité ont été ouverts à travers les différentes wilayas d'Algérie. Ces marchés sont destinés à garantir un approvisionnement régulier et suffisant en produits de première nécessité tout au long du mois de Ramadan. Cette approche vise à répondre à la demande accrue des consommateurs pendant cette période particulière, tout en évitant la spéculation et la hausse injustifiée des prix.

INDUSTRIE

Lancement d'un réseau national de fabricants locaux de pièces de rechange automobiles

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé, samedi à Alger, le lancement d'un réseau national de pièces de rechange automobiles, composé de tous les producteurs locaux de ces pièces, avec pour objectif de développer cette industrie et d'accompagner l'industrie automobile en Algérie à travers l'augmentation du taux d'intégration nationale, indique un communiqué du ministère.

Cette annonce a été faite lors d'une rencontre ayant regroupé le ministre et les opérateurs économiques activant dans ce domaine, ainsi que les associations professionnelles encadrant la sous-traitance industrielle et l'industrie mécanique en Algérie, en présence du ministre de l'Economie et de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Selon le ministère, "il sera procédé, dans une première étape, au recensement de tous les fabricants nationaux de pièces de rechange automobiles, dans le cadre d'un plan national du tissu des producteurs de pièces de rechange, afin d'organiser ce réseau aussi bien en ce qui concerne l'aspect technique



relatif aux caractéristiques techniques des pièces de rechange que l'aspect organisationnel et structurel en vue d'assurer la coordination et le travail dans un cadre collectif".

"Premier du genre en Algérie, ce réseau œuvre pour le moment à maîtriser le volet lié à l'homologation et à la certification afin de garantir la qualité et la conformité des pièces de rechange aux besoins des constructeurs automobiles activant actuellement ou ceux désirant investir en Algérie, en s'appuyant sur les organismes et les expertises nationales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays", précise le communiqué.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre de l'Industrie a affirmé que la création de ce réseau "s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, visant à encourager les

opérateurs et les industriels à investir dans la sous-traitance industrielle, notamment les pièces de rechange, au regard des grands atouts dont dispose l'Algérie dans ce domaine".

Pour ce faire, le ministre a assuré "l'engagement de son département ministériel à accompagner les opérateurs activant dans la fabrication des pièces de rechange", faisant état de "la mise en place d'un bureau vert au niveau du ministère, en vue d'accompagner le développement du tissu industriel, à travers le traitement instantané des projets industriels structurants, notamment la fabrication des pièces de rechange". Le développement de la fabrication des pièces de rechange constitue "un véritable tremplin pour l'industrie automobile en Algérie", a ajouté M. Ghrieb qui a appelé les start-ups à "adhérer à cette démarche".

DOUANES

Des précisions sur les procédures douanières applicables aux voyageurs

La Direction générale des Douanes (DGD) a apporté, samedi dans un communiqué, des précisions concernant les procédures douanières applicables aux voyageurs, affirmant que les procédures en vigueur incluaient tous les voyages à destination et en provenance de l'Algérie pour garantir le respect des lois et réglementations douanières en vigueur et éviter toute ambiguïté ou infraction lors de l'entrée ou de la sortie du territoire national.

"A la lumière des informations relayées récemment sur un site électronique concernant la mise en place de nouvelles mesures appliquées par les Douanes algériennes pour l'entrée des véhicules et le transport de bagages sur l'une des lignes maritimes, la DGD tient à clarifier que ces mesures ne sont pas nouvelles, mais qu'il s'agit d'un rappel des procédures en vigueur visant à garantir le respect des lois et réglementations douanières en vigueur afin d'éviter toute ambiguïté ou infraction lors de l'entrée ou de la sortie du territoire national", lit-on dans le communiqué.

"Ces mesures ne se limitent pas à une ligne maritime spécifique, mais s'appliquent à tous les voyages à destination et en provenance de l'Algérie, que ce soit par voie maritime ou terrestre", précise la même source.

A ce propos, la DGD souligne que ces mesures visent à "organiser la circulation des personnes et des biens via les frontières conformément aux lois, tout en assurant le respect des réglementations interdisant tout dépassement lié au transport illégal de marchandises".

Dans le même sillage, les Douanes algériennes invitent l'ensemble des voyageurs et des citoyens à "vérifier les informations douanières via les canaux de communication officiels, afin d'éviter tout malentendu pouvant résulter de la diffusion d'informations inexactes provenant de sources non officielles". A cet effet, la DGD rappelle le site web: www.douane.gov.dz, l'adresse email : dinf@douane.gov.dz, le numéro vert : 1023, les lignes téléphoniques directes : 023.50.11.76/99 et la page Facebook: [douane.dgd](https://www.facebook.com/douane.dgd).

LES DANGERS DES JUS INDUSTRIELS (CHARBAT)

Un appel à la prudence avant le Ramadan

À l'approche du mois de Ramadan, un grand nombre de familles algériennes se tournent traditionnellement vers les « charbats », des jus sucrés et colorés préparés avec des ingrédients industriels. Si ces boissons sont appréciées pour leur goût rafraîchissant, l'Association algérienne de protection des consommateurs a récemment lancé un avertissement sur les risques sanitaires qu'elles comportent, en particulier lorsqu'elles sont consommées en grande quantité et pendant une période prolongée. Dans un communiqué publié dimanche, l'association met en lumière les dangers que présentent ces jus, souvent composés de substances chimiques qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé. L'un des principaux risques soulevés concerne le « benzoate de sodium », un conservateur couramment utilisé dans la fabrication de ces jus. Lorsqu'il entre en contact avec la vitamine C, un composant très présent dans ces boissons, le benzoate de sodium peut se transformer en benzène, une substance hautement toxique. Cette réaction chimique est particulièrement dangereuse lorsqu'elle se produit dans des conditions de stockage à des températures élevées, comme celles que l'on rencontre parfois

en été ou pendant le mois de Ramadan. L'exposition régulière à cette substance peut entraîner des problèmes de santé graves à long terme, notamment des risques de cancer.

L'« acide citrique », un autre ingrédient largement utilisé dans les « sharbats » comme conservateur et pour améliorer le goût, représente également un danger. Selon l'association, la consommation excessive d'acide citrique peut irriter les parois de l'estomac et des intestins, entraînant des douleurs et des troubles digestifs. Bien que ce composant soit généralement considéré comme sûr en petites quantités, son utilisation massive dans les jus industriels augmente le risque d'effets secondaires négatifs pour ceux qui en consomment fréquemment ou en grandes quantités.

Un autre aspect préoccupant de ces boissons concerne les colorants artificiels qu'elles contiennent. Ces substances, utilisées pour rendre les jus plus attrayants, peuvent provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes. Des études ont également suggéré que les colorants artificiels pourraient jouer un rôle dans l'augmentation de l'hyperactivité chez les enfants, un

phénomène de plus en plus observé dans le contexte de la consommation de produits industriels transformés.

Outre ces risques chimiques, l'emballage de ces boissons pose également problème. La plupart des « charbats » sont vendus dans des bouteilles en plastique, un matériau qui peut libérer des produits chimiques toxiques dans le liquide, notamment lorsqu'il est exposé à la chaleur. Ces substances peuvent, à terme, nuire à la santé et augmenter le risque de maladies graves, telles que le cancer. L'association appelle donc à éviter les produits conditionnés dans des plastiques de mauvaise qualité et encourage les consommateurs à se tourner vers des alternatives plus sûres. Un autre aspect important souligné par l'Association est la forte concentration de sucre blanc dans ces jus. Le sucre ajouté en grande quantité non seulement augmente la teneur calorique des boissons, mais il est aussi un facteur de risque majeur pour le développement de maladies chroniques comme le diabète de type 2, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires. L'association met en garde contre la consommation excessive de ces boissons sucrées, particulièrement pendant le

Ramadan, lorsque les habitudes alimentaires peuvent être perturbées par des excès. En conclusion, l'Association algérienne de protection des consommateurs conseille vivement aux citoyens de privilégier les alternatives naturelles pour la préparation de leurs « sharbats ». En utilisant des fruits frais, des herbes et des édulcorants naturels, il est possible de préparer des boissons aussi savoureuses qu'elles sont saines. L'objectif est d'éviter les produits industriels qui, malgré leur commodité, représentent un risque pour la santé, en particulier lorsque leur consommation est régulière et à grande échelle. Ce conseil s'inscrit dans un effort plus large pour encourager un mode de vie plus sain et plus naturel, et ce, particulièrement pendant le mois sacré de Ramadan, où les choix alimentaires jouent un rôle crucial pour préserver la santé des individus. Ainsi, avant de céder à la tentation des jus industriels, il est essentiel de faire preuve de vigilance et de choisir des produits respectueux de la santé. Le Ramadan peut être l'occasion idéale pour renouer avec des pratiques alimentaires plus simples et plus équilibrées, en optant pour des ingrédients naturels et non transformés.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Une saisie impressionnante de 9100 litres de gasoil à Tamanrasset



Dans une opération réussie menée par la brigade multi-missions de Tamanrasset, en collaboration avec l'Armée nationale populaire (ANP), une tentative de contrebande de 9100 litres de gasoil a été neutralisée. Cette opération fait partie des efforts continus du gouvernement algérien pour lutter contre le trafic illicite et protéger les ressources économiques du pays.

Les forces de sécurité, alertées par des informations précises, ont pu intercepter cette cargaison de gasoil avant qu'elle ne soit transportée illégalement hors des frontières du pays. Le produit saisi, d'une valeur importante, fait partie d'une série d'opérations similaires qui visent à contrer les réseaux de contrebande qui se sont établis dans certaines régions du pays, en particulier dans le sud, où les tentatives de trafic sont plus fréquentes en raison de la proximité avec des frontières poreuses.

En plus des 9100 litres de carburant, les autorités ont saisi quatre camions qui étaient utilisés pour transporter le gasoil. Ces véhicules, maintenant sous contrôle des autorités, serviront de preuves dans le cadre de l'enquête en cours. Les responsables des douanes ont souligné que cette saisie n'est qu'un exemple parmi de nombreuses autres actions menées par les différents services de sécurité pour empê-

cher la circulation de produits de contrebande, notamment le carburant, qui reste l'un des produits les plus trafiqués en Algérie en raison de sa forte demande.

Cette opération témoigne de la coordination efficace entre les différentes entités de l'État, en particulier les forces de l'ordre, les douanes et l'Armée nationale populaire. Selon les responsables des douanes, cette coopération renforcée est essentielle pour contrer efficacement les tentatives de contrebande, qui représentent une menace non seulement pour l'économie nationale, mais aussi pour la sécurité du pays.

Le gasoil, qui est largement subventionné en Algérie, est un produit particulièrement recherché par les réseaux de contrebande, qui cherchent à profiter de la différence de prix entre l'Algérie et les pays voisins.

La contrebande de carburant est un problème récurrent dans plusieurs régions frontalières, notamment dans le sud du pays, où des bandes organisées tentent régulièrement de faire passer illégalement du carburant vers les pays voisins, notamment le Mali, la Libye et le Niger. Ce trafic constitue une perte importante pour l'État, qui se voit privé des revenus qu'il aurait pu percevoir en vendant ce carburant à prix plein. De plus, ces réseaux criminels mettent en danger la sécurité nationale, en alimentant des activités illicites et en contournant les réglementations économiques du pays.

Cette opération s'inscrit dans une série d'efforts de la part des autorités algériennes pour lutter contre la contrebande et protéger les ressources du pays. Le gouvernement a renforcé ses mesures de contrôle et de surveil-

lance le long des frontières, en particulier dans les régions sensibles où les tentatives de contrebande sont les plus fréquentes. Les autorités ont également mis en place des programmes de sensibilisation pour informer la population des dangers associés à la contrebande et des impacts négatifs sur l'économie nationale.

Le succès de cette opération à Tamanrasset montre la détermination des autorités algériennes à mettre fin aux pratiques de contrebande qui nuisent gravement à l'économie du pays. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour éliminer ce fléau, qui nécessite une vigilance constante et une coordination continue entre les différents services de sécurité.

Les douanes algériennes, en particulier, continuent de jouer un rôle crucial dans cette lutte.

Leur capacité à intercepter les cargaisons de contrebande, qu'il s'agisse de carburant, de médicaments ou d'autres produits, est essentielle pour assurer la sécurité économique du pays. De plus, leur collaboration avec l'Armée nationale populaire et d'autres agences gouvernementales garantit une réponse rapide et coordonnée face aux menaces transnationales.

L'Algérie continue de renforcer ses mesures de lutte contre la contrebande, un fléau qui, bien qu'ayant des racines historiques, reste un défi majeur à relever pour garantir la stabilité économique et sécuritaire du pays. Ce type d'opération, en plus de protéger l'économie nationale, envoie un message fort aux réseaux de contrebande : l'État algérien est déterminé à protéger ses ressources et à poursuivre ses efforts pour éradiquer cette activité illicite.

ORAN

Les «Soirées théâtrales du Ramadhan» à partir du 7 mars prochain

Les amateurs de théâtre à Oran auront rendez-vous, durant le mois de Ramadhan, avec l'événement «Soirées Théâtrales du Ramadhan», à partir du 7 mars prochain, a-t-on appris, samedi, des organisateurs.

Cette manifestation artistique, organisée par l'Association culturelle «El-Amal» et la Maison de jeunes «M'barek El-Mili» au centre-ville, comprend plusieurs représentations théâtrales et une série de conférences abordant divers sujets en lien avec le 4ème Art, a précisé le président de l'association, Mohamed Mihoubi.

Lors de ces soirées qui auront lieu au «Théâtre de poche» de l'Association «El-Amal» et dans la salle de la Maison de Jeunes M'barek El-Mili, des pièces de théâtre intitulées «Les Coulisses», «Tahouisa fel Karroussa» et «Soughri» seront présentées, en plus de la projection d'une vidéo du spectacle théâtral «Jennet Majnoun» de l'artiste défunt Sidi-Mohamed Belfadel, a fait savoir le dramaturge Mihoubi.

Dans le cadre de cet événement qui se poursuivra jusqu'au 28 mars, des conférences seront programmées sur plusieurs thèmes, tels que «Le théâtre des jeunes» et «Le théâtre algérien», ainsi que des représentations comiques animées par la troupe «Kira Comedy», qui présentera des scènes théâtrales en improvisation, a-t-on indiqué.

OPÉRATION DE SAUVETAGE
À AIN TÉMOUCHENT :

Trois personnes emportées par les eaux de l'Oued Ababsa

Les services de la Protection civile d'Ain Témouchent ont lancé une opération de recherche pour retrouver trois personnes emportées par les eaux de l'Oued Ababsa, à Hammam Bougherra, après de fortes pluies. Le véhicule transportant les occupants a été englouti par les eaux de la rivière, et des équipes de secouristes ont été immédiatement déployées pour les retrouver. L'opération a impliqué des plongeurs et des équipes spécialisées dans les zones à risque. Les autorités ont renforcé la sécurité et rappelé aux citoyens la prudence en période de crue. Cet incident a mis en lumière la nécessité de renforcer la prévention des risques naturels, notamment les crues soudaines. Les recherches sont toujours en cours, et l'État met en place des mesures pour éviter d'autres tragédies similaires.

ESPÉRANCE DE VIE

Sa progression s'est arrêtée

"Nous ne vivons plus plus longtemps", conclut cette équipe d'épidémiologistes de l'Université d'East Anglia (UEA, Angleterre).

L'analyse, publiée dans le *Lancet Public Health*, révèle en effet un ralentissement sans précédent de l'espérance de vie, notamment en raison des maladies cardiovasculaires et du cancer, mais aussi d'une mauvaise alimentation, de l'inactivité physique et de l'obésité. L'augmentation de l'espérance de vie a ainsi ralenti dans toute l'Europe depuis 2011, ce qui signifie que nous ne pouvons plus vraiment espérer vivre plus longtemps que nos parents ou nos grands-parents. Pour prolonger notre espérance de vie, nous devons impérativement faire des changements drastiques de mode de vie plus sains, au plus tôt dans la vie, mais les politiques aussi devront œuvrer en santé publique pour encourager ces comportements. L'auteur principal, Nick Steel, professeur à l'UEA, ajoute : « Les progrès de la santé publique et de la médecine au XXe siècle ont permis à l'espérance de vie en Europe de s'améliorer d'année en année. Mais ce n'est plus le cas ».

Désormais, l'espérance de vie stagne

alors que la tendance était restée positive jusque-là : de 1990 à 2011, la réduction des décès dus aux maladies cardiovasculaires et aux cancers avait permis une amélioration continue et substantielle de l'espérance de vie ; cette tendance ralentit vers 2011, avec



des différences internationales marquées ; la mortalité cardiovasculaire reste le principal facteur de la réduction de l'espérance de vie entre 2011 et 2019 ; enfin, et sans surprise, la pandémie COVID a contribué à ces baisses de l'espérance de vie entre 2019 et 2021.

Quels sont les principaux facteurs de ce ralentissement ?

L'étude analyse les données de l'étude Global Burden of Disease 2021 de l'Institute of Health Metrics and Evaluation (IHME) menée par un consortium de près de 12.000 chercheurs et collaborateurs dans plus de 160 pays et territoires. L'équipe a comparé l'évolution de l'espérance de vie, les causes de décès et de l'exposition de la population aux facteurs de risque en Europe entre 1990-2011, 2011-2019 et 2019-2021. Les pays étudiés com-

prenaient l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, l'Angleterre, l'Irlande du Nord, l'Écosse et le Pays de Galles. L'analyse révèle que depuis 2011 :

l'obésité, l'hypertension artérielle (HTA) et l'hypercholestérolémie ont augmenté ou leur prévalence a cessé de diminuer dans la plupart des pays : de meilleurs traitements contre le cholestérol et l'hypertension artérielle n'ont pas suffi à compenser les dommages causés par l'obésité et une mauvaise alimentation ; pourtant, nous n'avons toujours pas atteint le plafond biologique de longévité, l'espérance de vie des personnes âgées dans de nombreux pays continuant de s'améliorer ; ce tassement de l'espérance de vie reflète principalement

la mortalité à un âge plus jeune ; les politiques nationales de santé publique apparaissent bien liées à une meilleure résilience en termes d'espérance de vie ; ce qui suggère que des politiques gouvernementales plus fortes sont nécessaires pour réduire les principaux risques pour la santé, notamment l'obésité. « Ces résultats sont préoccupants », écrivent les auteurs, « car de nombreux pays européens affichent des progrès médiocres, nous devons donc nous attaquer aux causes sous-jacentes des principales maladies ». « Ce ralentissement de l'espérance de vie, notamment en raison des maladies cardiovasculaires et du cancer, souligne l'urgence d'agir plus vigoureusement sur les causes profondes : une mauvaise alimentation, l'inactivité physique et l'obésité ».

Source : The Lancet Public Health

VIEILLISSEMENT

Meilleure condition physique, meilleure compréhension linguistique

L'amélioration de la condition physique augmente, chez les personnes âgées, une fonction cognitive en particulier, la compréhension du langage. Cette étude menée par une équipe de l'Université de Birmingham (UK), constate que ses participants (monolingues) qui ont amélioré leur condition physique obtiennent ensuite de meilleurs résultats aux tests linguistiques. Ses conclusions publiées dans la revue *Aging Neuropsychology and Cognition*, sensibilise à cet effet collatéral cognitif, de l'amélioration de la condition physique, qui favorise l'interaction sociale et préserve les plus âgés d'un isolement fatal à cet âge de la vie. L'étude de l'équipe de Birmingham avec leurs collègues de l'Université d'Agder (Norvège), démontre ainsi qu'un programme adapté d'entraînement à domicile de 6 mois seulement obtiennent de meilleurs scores à des tests de com-



préhension du langage. Le programme d'entraînement comportait 1 séance d'exercice collectif et 2 séances d'exercices cardio par semaine, via une marche en montée,

un jogging ou une course. L'expérience montre, qu'après 6 mois de pratique, les participants ont non seulement considérablement amélioré leur niveau de forme physique,

mesuré par les scores VO2 max, mais également amélioré leur fonction de compréhension du langage : ces participants mettent 7 % de temps en moins pour terminer des tests cognitifs de compréhension verbale. L'un des auteurs principaux, le Dr Katrien Segaert de l'École de psychologie de l'Université de Birmingham, conclut : « C'est la première étude à établir ce lien de cause à effet entre l'amélioration de la forme physique et le traitement du langage, en particulier chez les personnes âgées. Le traitement du langage est un domaine particulièrement critique : en effet, la capacité à communiquer est une fonction essentielle dans la vie quotidienne et donc dans le cadre de l'autonomie et d'un vieillissement en bonne santé ». Ce résultat est d'autant plus intéressant, que les exercices pratiqués étaient simples, à la portée de tous et adaptables à l'état de santé de chacun.

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

L'entité sioniste retarde la libération du 7^e groupe de prisonniers Palestiniens

L'entité sioniste a reporté samedi la libération du septième groupe de prisonniers Palestiniens, prévu dans le cadre du cessez-le-feu du 19 janvier dernier, à une date indéterminée, a indiqué l'agence de presse Wafa citant la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les forces d'occupation devaient libérer 620 prisonniers palestiniens en échange de dépouilles et de 6 prisonniers sionistes libérés par le mouvement de résistance palestinien Hamas. D'après les listes publiées par le bureau d'information chargé des prisonniers



palestiniens, 151 Palestiniens condamnés à la réclusion à perpétuité et à de lourdes peines ainsi que 445 habitants de Ghaza arrêtés après le 7 octobre 2023, étaient

concernés par l'opération d'échange de prisonniers, tandis que 24 autres Palestiniens, entre femmes et enfants, devaient être libérés en échange de

dépouilles de prisonniers sionistes remises auparavant par le Hamas.

Samedi, le Hamas avait pourtant respecter ses engagements en remettant au Comité international de la Croix rouge (CICR) six prisonniers de guerres sionistes, deux à Rafah au sud de la bande de Ghaza, trois à Nousseirat (centre) et un autre à l'est de Ghaza-ville.

Le mouvement de résistance palestinien a souligné que le report décidé par l'entité sioniste constituait «une violation flagrante de l'accord» de cessez-le-feu du 19 janvier dernier.

«Tandis que le Hamas a répondu aux efforts des médiateurs pour faire du processus d'échange un succès, l'entité sioniste continue de tergiverser et de retarder la libération des prisonniers», a-t-il dénoncé dans un communiqué.

Le Hamas a notamment appelé les médiateurs et les garants de l'accord à exercer une pression sur l'occupant sioniste pour qu'il respecte le cessez-le-feu et mette en œuvre ses dispositions au plus vite.

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit pour le 34^e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient dimanche leur agression contre la ville de Jénine et son camp, en Cisjordanie occupée, pour le 34^e jour consécutif, faisant 27 martyrs et des dizaines de blessés et d'arrestations, en plus de destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. L'armée sioniste a pris d'assaut le village de Qabatiya, au sud de Jénine, a rasé ses rues, détruit ses infrastructures, coupé la route menant à la ville et déployé des tireurs d'élite sur les toits des bâtiments, après s'être incrusté dans les maisons des Palestiniens, souligne Wafa.

Samedi, les forces d'occupation ont isolé les maisons des Palestiniens à l'ouest du camp de Jénine avec des barbelés, après avoir forcé ses occupants à évacuer, ajoute la même source. Par ailleurs, l'armée sioniste a envoyé d'importants renforts militaires accompagnés de bulldozers, depuis le poste de contrôle militaire de Jalameh, vers la ville et les entrées du camp de Jénine, et a considérablement modifié sa géographie, en ouvrant des routes et des rues dans certains quartiers et en les élargissant dans d'autres quartiers. Des soldats sionistes ont également été déployés dans plusieurs zones du camp de Jénine. Depuis

le début de l'agression sioniste contre Jénine, les forces d'occupation continuent de saisir plusieurs maisons pour les transformer en casernes militaires, en particulier dans les bâtiments proches et surplombant le camp de la ville où les Palestiniens sont confrontés à des difficultés pour entrer, sortir et se déplacer en raison de la présence constante de snipers qui mettent leurs vies en danger. Selon des sources de la municipalité de Jénine et du centre de services du camp de la ville, les forces d'occupation ont complètement démoli environ 120 maisons, tandis qu'une dizaine d'autres ont été partiellement détruites.

LE MEXIQUE SOUTIENT LA CAUSE SAHRAOUIE

Un engagement renouvelé pour l'autodétermination du Sahara occidental

Le président du Sénat mexicain, Gerardo Fernández Noroña, a réaffirmé le soutien inébranlable du Mexique à la République sahraouie lors de son discours prononcé lors de la 43^e session ordinaire du Forum des autorités législatives d'Amérique centrale, des Caraïbes et du Mexique, tenue récemment à San Pedro Sula, au Honduras. Ce forum rassemble les représentants législatifs des pays de la région pour discuter de diverses questions politiques, économiques et sociales, et représente une plateforme importante pour exprimer des positions diplomatiques. Dans son discours, Noroña a déclaré : « Je tiens à exprimer clairement et fermement ma solidarité et mon soutien à la République sahraouie. » Cette déclaration, forte de sens, marque une nouvelle étape dans l'engagement du Mexique envers la cause sahraouie, une cause qu'il défend depuis plusieurs décennies. Le président du Sénat a également souligné l'importance de respecter la souveraineté de la République arabe sahraouie et a insisté sur

la nécessité d'un effort pour garantir que ce respect soit effectif, un point crucial dans le contexte du conflit en cours entre le Front Polisario et le Maroc concernant le Sahara occidental. Le Mexique, un pays connu pour ses principes de non-ingérence, de respect de la souveraineté des peuples et de soutien à l'autodétermination, a depuis longtemps soutenu la cause sahraouie. En effet, les relations diplomatiques entre la République sahraouie et le Mexique ont été établies dès 1979, consolidant ainsi un partenariat fondé sur des principes de solidarité internationale et de soutien aux peuples en lutte pour leur indépendance et leur autodétermination. En outre, Noroña a rappelé que le Mexique a toujours été un défenseur des droits des peuples à choisir librement leur avenir, en référence à la politique étrangère mexicaine qui met un accent particulier sur la lutte contre l'impérialisme et pour le respect des droits des peuples. Lors de sa rencontre avec le président du Conseil national sahraoui, Hama Salama Ali Salem, Noroña a réitéré cet

engagement, soulignant que le Mexique continuera à être un ardent défenseur des principes d'autodétermination et de respect des frontières internationales. Le soutien mexicain à la République sahraouie est d'autant plus significatif qu'il intervient dans un contexte international complexe, où plusieurs pays, dont le Maroc, cherchent à imposer des solutions favorables à leur vision du conflit. Toutefois, le Mexique demeure ferme dans sa position, appelant à la résolution du conflit par des moyens pacifiques et respectueux des droits des Sahraouis. Ce soutien réaffirmé par le Mexique s'inscrit dans une tendance globale, où plusieurs pays du monde continuent à exprimer leur solidarité avec la République sahraouie, tout en appelant à une résolution juste et équitable du conflit du Sahara occidental. L'initiative mexicaine rappelle à la communauté internationale l'importance d'agir en faveur de l'autodétermination des peuples et du respect des principes fondamentaux du droit international.

GHAZA

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.329 martyrs et 111.753 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.329 martyrs et 111.753 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

Des médecins et des équipes de secours palestiniens ont récupéré sept corps supplémentaires dans les décombres de la bande de Ghaza, portant le bilan total des morts de la guerre génocidaire (de l'entité sioniste) depuis octobre 2023 à 48.329, a indiqué la même source.

Le bilan comprenait également deux Palestiniens tombés en martyrs par des tirs sionistes au cours des dernières 48 heures. Près de 111.753 autres personnes ont été blessées lors de la guerre génocidaire sur Ghaza depuis octobre 2023, a-t-on ajouté. De nombreuses victimes sont encore coincées sous les décombres et sur les routes. Un accord de cessez-le-feu est en vigueur à Ghaza depuis le 19 janvier, mettant temporairement un terme au génocide sioniste qui a causé des destructions généralisées et laissé l'enclave palestinienne en ruines. Malgré cet accord, les autorités locales de Ghaza ont signalé presque quotidiennement des violations du cessez-le-feu par l'armée sioniste.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Madoui optimiste pour la confrontation contre l'USM Alger

L'entraîneur de l'CS Constantine, Kheireddine Madoui, s'est montré très optimiste à l'approche du quart de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, où son équipe affrontera l'USM Alger.



Dans une déclaration à la chaîne YouTube officielle du club, Madoui a exprimé son désir de rencontrer l'USM Alger, soulignant que ce match serait une occasion spéciale. Selon lui, cette confrontation entre deux géants du football algérien sera non seulement une fête du football, mais elle offrira également un spectacle excitant aux fans. Madoui a affirmé que son équipe avait suffisamment de temps pour se préparer et espérait décrocher la victoire contre l'USM Alger pour se qualifier en demi-finale. Ce résultat, a-t-il ajouté, serait bénéfique non seulement pour son équipe, mais aussi pour le football algérien, car il réjouirait les supporters africains. Il a également évoqué l'importance de ce match pour

l'équipe et pour l'avenir du football algérien sur la scène internationale.

En ce qui concerne le championnat national, Madoui a souligné que son équipe allait bientôt affronter le leader de la Ligue 1 algérienne, Le Mouloudia d'Alger. Il a rassuré les supporters en expliquant que l'équipe disposait du temps nécessaire pour récupérer et bien se préparer pour cette rencontre importante.

Enfin, Madoui a évoqué l'absence de l'un de ses joueurs clés, M'sala

Merbah, qui manque actuellement à l'équipe en raison d'une blessure. L'entraîneur a exprimé son espoir que l'absence de Merbah ne soit pas prolongée et que ce dernier revienne rapidement. Pour Madoui, cette absence représente une grande perte, car Merbah était en pleine forme avant sa blessure. Le staff technique du CS Constantine semble donc bien préparé pour relever ces défis, avec l'objectif de briller sur les deux fronts, national et continental.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Bentaleb fête sa première victoire à domicile avec Lille contre Monaco

Le milieu de terrain international algérien, Nabil Bentaleb, a connu une soirée mémorable ce week-end en participant à son premier match à domicile avec le LOSC Lille. En effet, lors de la 23e journée de Ligue 1, Lille a affronté Monaco dans une rencontre où les hommes de Paulo Fonseca ont remporté une belle victoire 2-1. C'était l'occasion pour Bentaleb de rencontrer pour la première fois les supporters du club nordiste au stade Pierre-Mauroy, après son retour récent en compétition officielle lors du dernier match, joué à l'extérieur. Le milieu de terrain algérien a profité de cette première à domicile pour célébrer

la victoire avec les fans de Lille, un moment d'émotion pour le joueur, qui s'était longuement préparé pour cette nouvelle aventure en Ligue 1. Le match contre Monaco n'a pas été sans enjeux, et bien que Bentaleb ait commencé sur le banc, il est entré en jeu en seconde mi-temps, contribuant à la solidité du milieu de terrain lillois. Ce fut une belle performance d'équipe, où Lille a su défendre son avantage et obtenir les trois points à domicile. Cependant, cette victoire a été marquée par l'absence de son compatriote Aïssa Mandi, qui n'a pas eu de temps de jeu et est resté sur le banc durant toute la rencontre. Une situation qui a

laissé les supporters et les observateurs se poser des questions sur l'avenir de Mandi au sein du club lillois. Pour Bentaleb, cette victoire contre Monaco, tout comme son retour à domicile, représente un moment clé dans sa carrière avec Lille, un club où il espère s'imposer et apporter son expérience au sein du groupe. Cette victoire pourrait également renforcer sa position dans l'équipe, à mesure que la saison progresse. Avec cette belle prestation et ce soutien des supporters, Bentaleb semble prêt à marquer de son empreinte son passage au LOSC, un club qui vise de grands objectifs cette saison.

OPEN AFRICAINE
D'ALGER :

Large domination des judokas algériens

La sélection nationale de judo (messieurs/dames) a outrageusement dominé la première journée du tournoi international «Open Africain d'Alger», disputée samedi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en glanant un total record de 16 médailles : 5 or, 2 argent et 9 bronze. Les médailles d'or algériennes ont été l'oeuvre de Younes Benlaribi (-60 kg), Kais Moudetere (-66 kg) et Ahmed Mehibel (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Khadidja Bekheira (-57 kg) et Yassamine Djellab (-63 kg) chez les dames. Les deux breloques en argent, quant à elles, ont été l'oeuvre de Mounir Benyahia (-60 kg) et Amir Abderrahim Haddad (-66 kg), au moment où le reste de leurs compatriotes se sont contentés du bronze. Il s'agit d'Aymen Denni (-60 kg), Billel Yagoubi (-60 kg), Oussama Hezil (-66 kg), Mohamed Ali Frej (-66 kg), Mahfoud Zerrouki (-73 kg), et Youcef Lounaoui (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Houaria Kaddour (-48 kg), Guebli Anais (-52 kg) et Zina Bouakache (-63 kg) chez les dames. «Nous avons profité de cette compétition pour engager un maximum d'athlètes, aussi bien chez les cadets, les juniors que les seniors, avec l'objectif de faciliter la tâche aux différents sélectionneurs nationaux, dans leur quête de détecter de nouveaux jeunes talents, susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales, en prévision des importantes échéances internationales à venir. Dans l'ensemble, je considère que le niveau a été relativement bon» a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Silini. «Cette première journée s'est très bien passée pour notre sélection nationale, ayant raflé la plupart des médailles qui ont été mises en jeu. J'espère que la réussite sera encore au rendez-vous demain Inchallah» a-t-il ajouté.

En effet, la compétition se poursuivra dimanche, avec l'entrée en lice des sept catégories de poids restantes, à savoir : celles des -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL 2025

Nouveau record d'Algérie pour Souad Azzi

Souad Azzi, sociétaire du MB Béjaïa, a signé un nouveau record d'Algérie du 10.000 mètre/marche, en 46 minutes, 9 secondes et 24 centièmes lors de la deuxième et dernière journée du Championnat national hivernal d'athlétisme, disputée samedi au SATO du stade 5-Juillet (Alger).

Le podium de cette course a été complété par Melissa Toloum, du CR

Belouizdad, entrée en deuxième position devant Aya Zenikhri, de la JSM Ben Aknoun, qui s'était contentée de la troisième place. Trois autres records avaient été enregistrés la veille, lors de la première journée de compétition, dont un sur la même distance et par le même athlète.

C'était sur le 300 mètres, où Abdenour Bendjemaâ, du MC Alger,

avait commencé par battre l'ancien record dans la phase de séries en 33 secondes et 23 centièmes, avant de l'améliorer un peu plus tard dans l'après-midi, avec un chrono de 32 secondes et 84 centièmes.

Le troisième record a été réalisé au saut en hauteur des moins de 18 ans, par le jeune Younes Ayachi, du NR Draria, avec un essai réussi à 2,18

mètres. De leur côté, et même s'ils n'ont pas réussi de nouveaux records nationaux, les autres athlètes d'élite engagés dans cette compétition, comme Slimane Moula, Haïthem Chenitef, Nawal Yahia, Ghania Rezik et Amine Bouanani ont été à la hauteur de leur statut, en remportant haut la main les épreuves dans lesquelles ils étaient engagés.

**CAPTAIN AMERICA :
FIRST AVENGER**



21h25

TMC

Alors que les Etats-Unis sont entrés dans la Seconde Guerre mondiale, le jeune Steve Rogers veut s'engager.

Mais, faible et peu résistant, il est recalé. Il croise bientôt la route du Dr Eskine, qui développe un sérum destiné à créer un soldat surpuissant. Steve est recruté pour servir de cobaye. Il sort métamorphosé de l'expérience. Dans le même temps, le scientifique nazi Johann Schmidt travaille à un projet diabolique.

Le récit de ce film de superhéros mêle avec panache histoire et fantastique. Une adaptation réussie du comic-book Marvel.

MARIE-ANTOINETTE



21h10

CANAL+

Après avoir découvert les ambitions politiques de Provence, son beau-frère, Marie-Antoinette est inquiète.

Consciente que tout ce qu'elle possède appartient au royaume de France, elle décide de se constituer des biens propres à léguer à ses enfants. Pendant ce temps, la comtesse de La Motte-Valois et son amant Villette, peaufinent leur escroquerie en impliquant le cardinal de Rohan. Avec l'aide du comte de Cagliostro elle fait croire à Rohan qui cherche à gagner les faveurs de Marie-Antoinette que la reine désire un collier de diamant exceptionnel.

**L'ART DU CRIME
VERSAILLES, ES-TU LÀ ?**



21h10

2

Dans les jardins du château de Versailles, Renan Belleau, un médium de 48 ans, est retrouvé assassiné. Le capitaine de police Antoine Verlay et l'historienne de l'art Florence Chassagne soupçonnent un groupe d'historiens amateurs passionnés de Marie-Antoinette, qui tiennent un forum sur internet. Selon eux, celui-ci aurait fait appel au médium pour retrouver un objet précieux ayant appartenu à la reine : son fameux collier de diamants. Pour infiltrer le groupe, l'OCBC sollicite l'aide de Juliette Mariton, l'ex-fiancée d'Antoine, à la fois flic et médium.

**PIRATES DES CARAÏBES :
LA FONTAINE DE JOUVENCE**



21h10

W9

Dans cette histoire pleine d'action, où vérité, trahison, jeunesse éternelle et mort forment un cocktail explosif, le capitaine Jack Sparrow retrouve une femme qu'il a connue autrefois.

Leurs liens sont-ils faits d'amour ou cette femme n'est-elle qu'une aventurière sans scrupules qui cherche à l'utiliser pour découvrir la légendaire Fontaine de Jouvence ?

Les scènes d'action spectaculaires s'enchaînent.

Mais la saga perd un peu en humour, en surprise et surtout en charme.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

PILE OU FACE



21h00

arte

Après une dispute avec son mari, Mme Morlaix tombe du balcon de son appartement bordelais. Les premiers policiers arrivés sur les lieux concluent rapidement à un accident, mais l'inspecteur Baroni n'est pas de cet avis, il est convaincu qu'il s'agit d'un meurtre, et que le mari est coupable. Veuf lui-même, Baroni va rechercher à tout prix les aveux de Morlaix, alors que les forces de police se concentrent sur une affaire de stupéfiants qui touche les notables de la ville. Entre harcèlement policier et amitié, une étrange relation va se nouer entre Baroni et Morlaix.

**LE MONDE DE JAMY
CHANGEMENT CLIMATIQUE :
MA MAISON EN PREMIÈRE LIGNE !**



21h05

5

Les effets du réchauffement climatique sont une menace permanente pour les maisons de millions de français à travers l'ensemble du pays.

Les inondations menacent 1 Français sur 4, à l'image des ravages dans le Nord-Pas-De-Calais l'hiver dernier. La part du territoire dont les maisons sont exposées à des risques de fissures causées par la sécheresse a doublé depuis 2010. Jamy rencontre ces Français qui sont en première ligne face à ces problèmes et ceux qui travaillent sans relâche pour offrir des solutions pour préparer nos maisons et éviter des drames humains.

**CRÂNES DE CRISTAL :
VÉRITÉ OU SUPERCHERIE ?**



21h10

**RMC
STORY**

Les crânes de cristal n'ont cessé de déclencher des débats et des polémiques. Certains sont complètement transparents, d'autres sont fumés ou colorés. Si ces objets alimentent la controverse, c'est parce que ces véritables œuvres d'art sont, selon la grande majorité des experts, ni plus ni moins que des contrefaçons. Certains adeptes d'ésotérisme affirment que les crânes ont été sculptés par les Mayas ou les Aztèques, d'autres qu'ils leur ont été donnés par un peuple venu de l'Atlantide. Grâce aux témoignages d'experts et aux images de synthèses, ce documentaire va élucider le mystère des crânes de cristal.

**CRIMES
DANS LE NORD**



21h05

**Chérie
25**

Course contre la mort. Le 15 août 2007 à Roubaix, jour de la braderie, Enis, 5 ans, échappe à la surveillance de ses grands-parents. Le plan « Alerte enlèvement » est déclenché. Le garçonnet et son ravisseur, Francis Evrard, un pédophile récidiviste âgé de 61 ans, sont retrouvés peu après minuit • Mauvaise rencontre. Retour sur le meurtre de Fanny Renquet, lycéenne de 17 ans originaire de Caudry. La jeune fille a été retrouvée dans un puisard à Awoingt, près de Cambrai • Qui a tué la rhumatologue ? En 2010, Mohamed Medjahed comparaît devant la cour d'assises du Nord, à Douai, pour le meurtre de Sophie Berkman.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:59
Dohr	13:01
Asr	16:10
Maghreb	18:41
Icha	19:59

MEBAREK KACI :

« DE NOUVEAUX HORIZONS S'OUVRENT SUR LA RESTAURATION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA CASBAH D'ALGER »

À l'occasion de la célébration de la journée nationale de la Casbah d'Alger, le directeur de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), Mebarek Kaci est revenu sur l'état d'avancement de l'opération de réhabilitation de ce joyau architectural.

Convié à parler de la restauration de cette cité millénaire, dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Kaci a indiqué que de nouveaux horizons s'ouvrent sur la restauration et la prise en charge du patrimoine culturel immobilier de la citadelle.

« Nous sommes en train de réceptionner les premiers projets de restauration de monuments, ce qui est une très grande

satisfaction en vue des efforts fournis par l'Etat, notamment, le ministère de la Culture, en matière de révision de la loi sur le patrimoine et des textes d'application qui sont venus préciser la manière avec laquelle nous devons prendre en charge le patrimoine », a-t-il révélé.

Donnant des exemples de projets réceptionnés, et ouverts au public, l'orateur a mentionné les mosquées de Ketchaoua, du Dey et d'El Berrani, le Hammam, le quartier des janissaires, la Poudrière, appelée communément Dar El Baroud.

« Nous avons également le circuit touristique qui est jonché de plusieurs édifices emblématiques. Il y a aussi la réhabilitation des revêtements au sol, les réseaux, la prise en charge des façades, qui longent ces espaces, ainsi que la réhabilitation des portes des boutiques de ce circuit », a-t-il ajouté.

Abordant le sujet de la réhabilitation des propriétés privées, sur lesquelles 693 bâtisses menacent ruine, M. Kaci a indiqué que la commission mixte, composée de la wilaya d'Alger et du ministère de la Culture et des Arts, œuvre en vue de la prise en charge des travaux relatifs à ce patrimoine immobilier protégé. Selon lui, cette commission se penche sur un moyen de financer les édifices relevant de la propriété privée.



Concernant l'apport de la population dans cette opération, le directeur de l'ANSS a rappelé que son agence travaille en étroite collaboration avec les habitants de la Casbah, qui est un acteur incontournable dans la sauvegarde de cette cité séculaire « En plus des missions qui nous sont confiées, nous disposons d'une cellule d'écoute pour recueillir les doléances de la population. Nous orientons et conseillons également la population concernant toute

mesure prise pour l'intervention ou l'utilisation même des biens immobiliers inscrits dans le secteur sauvegardé », a-t-il révélé.

ACCIDENT TRAGIQUE À GUELMA :

21 blessés après le renversement d'un bus

Hier, un grave accident de la route a frappé la wilaya de Guelma, dans l'est de l'Algérie, faisant 21 blessés, dont certains dans un état préoccupant. L'incident s'est produit sur la route nationale n°20, à l'entrée du village de Slaya, dans la commune de Bouchekof, lorsque le bus transportant des passagers a dévié de sa trajectoire avant de se renverser. D'après le communiqué de la direction générale de la Protection civile, 21 personnes ont été touchées par cet accident. Les victimes ont été rapidement prises en charge par les équipes de secours, et leur état de santé varie entre blessures physiques et chocs émotionnels. Les blessés ont tous été transportés d'urgence à l'hôpital local pour recevoir des soins médicaux appropriés. Les autorités locales ont déployé des moyens conséquents pour gérer l'accident, et l'hôpital a été mis en alerte pour traiter les blessés dans les meilleurs délais.

ETUSA :

Ouverture d'une nouvelle ligne Meftah-Tafourah

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture dès ce dimanche d'une nouvelle ligne reliant la commune de Meftah (Blida) à la station de Tafourah (Alger). La nouvelle ligne 521 reliera la commune de Meftah (Blida) à la station 2 Mai (Tafourah) en passant par Souakria, précise l'Etusa. Concernant les horaires de cette ligne, le premier bus démarre à 5h30 et le dernier départ de Tafourah est prévu à 17h.

L'Etusa a souligné que l'ouverture de cette ligne «intervient en réponse aux sollicitations des habitants de Meftah et par souci d'offrir les meilleurs services à ses clients».

7^E CONFÉRENCE DES PARLEMENTS ARABES :

REFUS TOTAL DE TOUTE FORME DE DÉPLACEMENT DU PEUPLE PALESTINIEN

La 7e Conférence du Parlement arabe (PA) et des présidents des Assemblées et Parlements arabes, a réaffirmé, samedi, son refus total et catégorique de toute forme de déplacement forcé du peuple palestinien de sa terre, qualifiant toute initiative ou proposition dans ce sens de crime contre l'humanité, de crime de nettoyage ethnique, d'atteinte aux droits légitimes du peuple palestinien et de violation du droit international et du droit international humanitaire.

Dans son communiqué final, la conférence a exprimé «le refus total et catégorique de toute forme de déplacement forcé du peuple palestinien de sa terre historique, y compris les déclarations du président américain, Donald Trump, concernant la déportation massive des Palestiniens de la bande de Ghaza», qualifiant «toute initiative ou proposition dans ce sens de crime contre l'humanité, de crime de nettoyage ethnique, d'atteinte aux droits légitimes du peuple palestinien, de violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire et d'infraction aux chartes et conventions internationales».

Elle a également réitéré «son refus catégorique des plans de l'entité sioniste d'annexion de la Cisjordanie occupée et de tous les autres plans visant à liquider la

cause palestinienne». Convaincue de l'importance d'unifier le rang arabe pour contrecarrer les plans sionistes, la Conférence a adopté «une charte parlementaire arabe, visant à soutenir la résistance du peuple palestinien sur sa terre, à rejeter les plans de déplacement forcé et d'annexion et à s'opposer aux tentatives de liquidation de la cause palestinienne», laquelle charte sera soumise aux chefs des Etats arabes lors du sommet extraordinaire prévu le 4 mars prochain en République arabe d'Egypte. Cette charte insiste sur «dix (10) fondamentaux de la position arabe vis-à-vis de la cause palestinienne, dont le plein soutien aux droits indéfectibles, légitimes et inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, à la décolonisation et à l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale», précise le communiqué. La conférence a, par ailleurs, adopté «un plan d'action parlementaire arabe comprenant une feuille de route des actions à entreprendre par les parlements arabes, en soutien à la résistance du peuple palestinien sur sa terre et en refus de tous les plans de déplacement forcé, d'annexion et de liquidation de la cause palestinienne», note le communiqué.

APRÈS SON DOUBLÉ

FACE À AL-KHOR :

Bounedjah détrône Ronaldo en tête des buteurs arabes

L'attaquant international algérien, Baghdad Bounedjah, continue d'éblouir avec ses performances exceptionnelles au sein de son club, Al-Shamal, en Qatari Pro League. Après avoir marqué un doublé lors de son dernier match contre Al-Khor, Bounedjah a pris la tête du classement des meilleurs buteurs des championnats arabes pour la saison 2024-2025, avec un total de 17 buts, devançant ainsi Cristiano Ronaldo, qui en compte 16 avec Al-Nassr. Cette performance marque un tournant dans sa carrière après son départ d'Al-Sadd, et confirme sa place parmi les attaquants les plus redoutables des ligues arabes.

Bounedjah, qui s'est toujours distingué par sa capacité à trouver le chemin des filets, occupe désormais seul la première place, dépassant ainsi des noms légendaires comme Ronaldo, qui partage la deuxième place avec Laba Kodjo Fodoh d'Al-Ain et Karim Benzema d'Al-Ittihad, qui totalisent 15 buts chacun. Ce classement montre l'excellent état de forme de Bounedjah, qui semble avoir trouvé une nouvelle motivation et est désormais l'une des figures incontournables du football arabe.

Son retour en force en Arabie, après avoir quitté un club prestigieux comme Al-Sadd, est une excellente nouvelle pour l'Algérie, qui pourrait bénéficier de ses performances lors des prochaines compétitions internationales. Bounedjah prouve que, malgré la concurrence, il reste un attaquant prolifique et capable de rivaliser avec les meilleurs.